

**COMITE TECHNIQUE  
REUNION DU 28 FEVRIER 2021  
POLE MOBILITES, INFRASTRUCTURES ET PORTS  
DIRECTION DE LA MER, DES PORTS ET DU LITTORAL  
RAPPORT POUR AVIS  
AJUSTEMENT DE L'ORGANISATION**

**Liminaire :**

L'organisation de la direction de la mer, des ports et du littoral a été profondément revue en avril 2015 et ajustée en juillet 2020 au regard du projet de direction construit durant un an au sein des services ainsi que l'animation structurée de la direction alors adoptée. Quatre lignes stratégiques structurent l'action mer, port et littoral dans un contexte en particulier marqué par la mise en service du nouveau port de Calais, la crise sanitaire, le post-Brexit et la combinaison érosion – élévation du niveau de la mer : la digitalisation, le port zéro déchet (englobant l'économie circulaire des complexes industrialo portuaire), la transition énergétique (et l'écologie industrielle) et l'adaptation au changement climatique (pour les ports et le littoral).

L'organigramme est bâti sur trois départements (exploitation & maintenance, aménagement, développement) et un service administratif, financier et appui au pilotage a démontré sa pertinence et sa résilience. La mise en œuvre des lignes stratégiques et le retour d'expérience d'une année et demi de crise sanitaire amènent certains ajustements afin d'optimiser le fonctionnement de la DMPL.

Concrètement, les ajustements infra ont été individuellement concertés avec les agents. Ils ont aussi fait l'objet d'échanges dans les réunions de secteurs, services et départements. Des entretiens bilatéraux ont complété les analyses et propositions. Les propositions faites sont donc fondées sur une vision partagée. Les impacts sur les procédures internes sont traités dans des groupes thématiques dédiés.

**Pour le Département Exploitation Maintenance : un ajustement**

**Le Service Maintenance des Infrastructures (SMI)** du Département Exploitation Maintenance (DEM) est constitué de 3 secteurs qui assurent la disponibilité des infrastructures portuaires au travers d'interventions en régie et de travaux à l'entreprise. Le secteur régie comprend un effectif de 30 personnes réparties en 5 métiers interdépendants pour assurer la mission de service public sur le port de Boulogne-sur-Mer – Calais.

L'activité charpentier de quai basée sur le site portuaire de Boulogne-sur-Mer comprend un effectif de 4 agents dont le poste de technicien de maintenance portuaire (B). Ce poste avait une mission annexe relative au suivi et à la maintenance des machines utilisées dans le cadre du métier de bois. L'activité principale restait le travail de charpentier de quai.

Ce poste a été libéré suite à une mobilité interne.

Le projet de service de 2015 révisé en 2021 a fait émerger une évolution du poste de responsable d'équipe charpentiers avec une mission liée à l'efficacité des matériels utilisés au quotidien en atelier et en chantier sur les ouvrages. Cette évolution des missions amène à ne pas maintenir le poste de technicien de maintenance portuaire et à le reconfigurer en poste de charpentier de quai.

- Il est donc proposé de reconfigurer **le poste de technicien de maintenance portuaire (B1) en charpentier de quai (C1)**

**Pour le Département Développement : une adaptation liée au contexte post-Brexit**

**Le Service Concessions et Domanial (SCD)** du Département Développement (DD) a en charge le suivi du contrat de délégation de service public du port de Boulogne-sur-Mer – Calais, de la gestion domaniale du port, du

développement du port, de la concertation et l'interface des sujets juridiques de la DMPL avec la DAJ et les conseils de la région en particulier dans les aspects contentieux et fiscaux.

Composé de 10 personnes, il est organisé en deux entités depuis 2015:

- > d'une part l'aménagement foncier
- > d'autre part l'administration portuaire, la gestion des concessions (i.e. DSP) et la prospective.

L'activité a évolué depuis le début de la concession port en 2015 qui a vu le lancement de l'extension du port de Calais. Le bassin Général-de-Gaulle et les terre-pleins sont en exploitation concrétisant la transformation portuaire calaisienne et les investissements à Boulogne-sur-Mer ont aussi modifié en profondeur le site portuaire. Le développement portuaire – qui s'inscrit dans les schémas régionaux et notamment le SRADDET – ainsi que le renforcement du pilotage du contrat de DSP port dans le contexte post Brexit et pandémie mondiale COVID structurent l'activité et le besoin d'organisation.

L'entité *aménagement foncier* gère l'occupation domaniale sur le domaine concédé et non concédé, la fiscalité portuaire, la gestion foncière (cession, achats, modes de gestion...). Outre l'évolution d'activité liées à la fin des travaux d'extension du port de Calais (nouveaux ouvrages, terre-pleins gagnés sur la mer...), de nouveaux projets de développement portuaire sont directement lié à la fonction de valorisation foncière. Le retour de la frontière avec le Brexit d'une part, et les opportunités de développement d'activités portuaires d'autre part appellent un développement foncier portuaire stratégique régional au service du développement économique et territorial.

Composée d'agents de catégorie B, l'entité *aménagement foncier* est le pivot de cette évolution. Par ailleurs, la gestion domaniale du port fait directement écho à l'attractivité, à l'évolution tarifaire portuaire (et donc la performance économique dans un environnement concurrentiel turbulent), à la valorisation d'espaces réservés ou vacants qui nécessitent une vision et une projection de long terme. La mise en œuvre et le suivi de ces dimensions du projet de service, la supervision des compétences techniques disponibles et à développer ainsi que l'expertise sur ce champ technique particulier font directement écho à un besoin d'encadrement de proximité. La sécurisation des évolutions s'inscrit dans la gestion intégrée des risques du service dont la revue est en cours en 2022 et échoit aussi à l'évolution proposée.

Constitué initialement de 3 techniciens d'exploitation portuaire (B), la récente mobilité d'un de ces agents appelle à mener l'ajustement suivant, entendu que les échanges ont été menés avec l'entité *aménagement foncier* le 17 décembre 2021 et avec le service concession et domanial le 11 janvier 2022.

- Il est donc proposé de :
  - **créer un secteur *aménagement foncier* en lieu et place de l'entité du même nom**
  - **reconfigurer le poste de technicien d'exploitation portuaire (B1) en responsable de secteur (A2.2).**

#### **Pour le Département Aménagement : trois ajustements et une correction**

Le Département Aménagement (DA) porte pour la DMPL la mission de maîtrise d'ouvrage des infrastructures en gestion directe de la Région. Ses activités sont organisées autour du cycle de vie des ouvrages : conception, réalisation, maintenance... sur le temps long (pouvant dépasser le siècle). La maîtrise d'œuvre des opérations est internalisée. Le département assure aussi des missions transversales à la DMPL : expertise environnementale, expertise technique (structure, résistance...) ainsi que le système d'information géographique portuaire.

Les propositions présentées pour faire évoluer le Secteur SIG du Service Gestion Patrimoniale et Programmation (SGPP) :

- **engagent la transformation digitale du port de Boulogne-sur-Mer – Calais** dans sa dimension technique PIM (**Port Information Modeling**), élément de gestion à la fois indispensable en termes de stratégie portuaire (cf. stratégie nationale portuaire), et de maîtrise documentaire tout au long de la vie des ouvrages et équipements ;
- **concrètement, il s'agit donc de décliner un nouveau pilotage ainsi que des déclinaisons métiers de la digitalisation dans le SIG du SGPP.**

## Mise en œuvre, lancement de la démarche

Le département Aménagement (DA) est, en particulier, chargé de l'ensemble de la gestion patrimoniale portuaire en maîtrise d'ouvrage de la Région : fonds, digues et jetées, écluses, limitations, quais... tant dans ses aspects d'établissement (nouveaux projets) que maintien en état au travers des opérations de gros entretien et renouvellement.

Cette gestion patrimoniale portuaire se fait dans le cadre régional du Système d'Information Patrimoniale (SIP) sous le pilotage du Pôle Ressources Techniques/Direction du Patrimoine Immobilier.

Au travers de la gestion du fonds documentaire, de la surveillance, de la programmation et de la mise en œuvre des opérations, les deux services du département, le Service Gestion Patrimoniale et Programmation (SGPP) et le Service Ingénierie (SI) respectivement en charge de la maîtrise d'ouvrage (incluant le SIG portuaire) et de la mise en œuvre – sous forme d'une maîtrise d'œuvre en régie – sont des éléments essentiels de la mise en œuvre de la numérisation du port.

La DMPL a, dans le cadre de son projet de direction, décidé de commencer le basculement vers le port numérique. Pour ce lancement, l'action est limitée au département Aménagement, au cœur de la problématique. Ce périmètre restreint est gage de réussite dans la mise en œuvre du BIM.

## Déclinaison opérationnelle

Dans le cadre du SIP régional, la DMPL/DA met en œuvre les premiers éléments de ce double numérique du port pour ce qui concerne son aspect régional. Il concerne d'un point de vue technique la gestion des opérations majeures en **Building Information Modeling (BIM)** et l'évolution du système d'information géographique (SIG) portuaire vers un **Port Information Modeling (PIM)**.

Une exigence de base était d'asseoir la démarche dans le cadre du SIP régional ; cet objectif est atteint par une coordination avec la DPI, des échanges d'expérience réguliers et du travail collaboratif comme celui qui va s'engager sur l'aspect portuaire de la charte BIM.

Une première exigence interne était d'engager le basculement de la conception des opérations vers le Building Information Modeling permettant d'avoir une maquette numérique des ouvrages au fur-et-à-mesure de leurs rénovations. En effet, le SI assure la maîtrise d'œuvre de ces opérations et, comme c'est le cas pour les architectes pour les bâtiments, doit développer la capacité à maîtriser ce nouveau modèle de gestion des opérations. Cette évolution est mise en œuvre au travers de la formation du dessinateur-projeteur du SI au logiciel REVIT et par la décision, suite au CT du 4 octobre 2021, de la création d'un poste de BIM Manager au sein de ce service qui aura en charge la mise en œuvre opérationnelle du BIM sur les opérations portuaires (aspects maîtrise d'œuvre).

**Une seconde exigence est de structurer le secteur en charge du SIG au sein du SGPP** pour lui permettre de poursuivre la numérisation 3D du port et d'engager le passage d'un SIG « à plat » (vision 2D de l'espace) à un PIM (vision en volume, 3D, et caractérisation des objets constitutifs permettant le lien avec les bases de données).

## Evolution du Secteur SIG du Service Gestion Patrimoniale et Programmation (SGPP)

Dans ce cadre général d'un basculement vers un port numérique, le SIG portuaire a déjà entamé sa mutation.

## Enjeux et problématique

Cette mutation est en effet nécessaire. Une partie de la gestion est déjà réalisée en maquette numérique 3D, en particulier en gestion domaniale où différentes occupations spatiales d'un même lieu requièrent l'usage de tels outils. Ces supports sont déjà systématisés dans les délimitations domaniales avec les villes et agglomérations (superpositions d'affectation, gestion des ouvrages GEMAPI...).

La DMPL, dans le cadre du SIP et à l'instar de l'ensemble de la Région (DPI, DEPL par exemple pour les bâtiments), engage la gestion de ses opérations sous le modèle du BIM, tant dans ses aspects conception (*sur les opérations de gestion patrimoniale portuaires, la maîtrise d'œuvre est internalisée*) que chantier. Les possibilités de connections avec le logiciel de gestion patrimoniale GECOPE acquis dans le cadre du SIP sont d'ores et déjà étudiées et réalisables ; ce chantier sera à mener après réception des premiers dossiers d'ouvrage gérés en BIM.

Le SSIG est donc confronté à une évolution inéluctable de son cadre de travail qui concorde par ailleurs avec la perspective de mise en place d'un double numérique du port au titre des axes stratégiques de la Direction.

Cette nécessité arrive à un moment où le SIG portuaire, créé en 2000, a achevé sa phase constructive, l'aspect maintien et mise à jour perdurant.

Par ailleurs, le management par la gestion intégrée des risques a fait apparaître que le SSIG comporte des compétences uniques qui font courir un risque majeur de continuité en cas de départ (mutation, maladie...) de l'agent qui les détient. Ce risque propre au SSIG se répercute sur les autres services de la DMPL pour l'ensemble des applications métiers en interaction avec le SIG portuaire.

Face à ces enjeux, il convient donc, au sein d'une structure inchangée, de faire évoluer le secteur dans ses compétences pour :

- améliorer la robustesse en permettant une polyvalence d'au moins deux agents sur l'ensemble des compétences ;
- intégrer les évolutions des métiers d'une globalité «SIG » à un futur « SIG et Port numérique » ;
- intégrer les évolutions des métiers des agents.

### **Propositions de solutions**

Les compétences à développer pour couvrir le besoin concernent : la création d'applications, site Web et Web-mapping, l'administration des données portuaires sur serveur calibré pour l'information géographique PostGis/Postgre et leur mise en ligne, demandent des connaissances géographiques et informatiques (ArcGis, ArGisPro, Qgis, HTML, CSS3, Bootstrap, PHP & MySQL, Leaflet, Javascrip, JQuery...) relevant du niveau **géomaticien**.

Il est proposé de structurer le secteur avec **un poste** correspondant à cette exigence.

Par ailleurs, la digitalisation engagée du port est pour la DMPL un chantier important, un enjeu majeur pour les années à venir.

Le BIM est une plate-forme collaborative, en cours de déploiement dans le génie civil et en cours de lancement à la DMPL. Les différents BIM (propres à chaque ouvrage) alimenteront le PIM à créer pour atteindre les objectifs fixés à la DMPL d'un double numérique du port.

Le SSIG, en lien avec les services en charge d'opérations, a en charge d'élaborer les chapitres portuaires de la charte BIM (en pilotage DPI) dans la perspective du PIM. Dans le monde portuaire, le référentiel n'est pas aussi abouti que dans le bâtiment et un travail de nomenclature est à réaliser pour assurer cohérence et travail interservices efficace.

Ensuite, le SSIG sera :

- garant de la conformité des données BIM reçues,
- sera l'acteur de la création des données BIM sur les ouvrages existants et de leur intégration dans une maquette globale – base du PIM,
- sera garant de la cohérence d'utilisation de la démarche BIM au sein de la DMPL,
- sera à terme la cheville ouvrière de la création du PIM dans son aspect support et infrastructures régionales.

Ce chantier correspond aux axes de développement de la direction et du secteur. Sa mise en œuvre nécessite la mise en place d'un **responsable de projet PIM**, dont les compétences de base seront la maîtrise des aspects BIM mais également de leur assemblage à l'échelon territorial. S'agissant d'un enjeu majeur pour le SSIG, le responsable du secteur s'impliquera dans ce segment et assurera la robustesse du système en assurant la continuité sur ces compétences.

### **Cohérence interne**

Le responsable de projet PIM de ce secteur formera avec le BIM Manager du secteur Études et Expertise (SÉE) du Service Ingénierie un binôme complémentaire : celui du SSIG aura en charge la cohérence globale (charte, conservation, assemblage...), celui du SÉE a en charge les aspects propres à chaque opération (production du BIM conceptuel, relation avec les entreprises, réception et qualification du BIM dans le cadre du Dossiers des Ouvrages Exécutés).

La démarche BIM déployée à la DMPL se fait en relation avec la DPI dans le cadre du projet global de Système d'Information Patrimoniale commun à l'ensemble de l'Institution.

Une présentation-échange autour du processus d'application à la DMPL a été faite à la DPI lors d'une séance de travail le 23 septembre 2021.

La structuration du secteur pour atteindre les objectifs fixés se fera à effectif constant par la transformation de 2 postes existants (en sus du responsable de secteur), en 1 poste de géomaticien et un poste de responsable de projet BIM.

### **En conclusion,**

Il est proposé l'évolution de la structuration du secteur de la façon suivante :

- reconfigurer **1 poste de « technicien SIG » (B2) en « Géomaticien » (A3),**
- reconfigurer **le poste de « dessinateur-projeteur » (B2) en poste de « Responsable de projet – PIM » (A2.2).**

Ces évolutions ont été discutées avec les agents concernés, en présence des organisations syndicales, lors d'une réunion en date du 2 février 2021.

### **Ajustement du secteur Maîtrise d'Ouvrage et Programmation**

Au Service Gestion Patrimoniale et Programmation, le secteur Maîtrise d'Ouvrage et Programmation comporte une **cellule environnement** encadrée par le responsable de secteur.

Le secteur a connu plusieurs évolutions de structure mais les postes n'ont pas toujours été correctement affectés. Dans l'organigramme actuel, les responsables de projet « environnement » ne sont pas tous affectés à la cellule. Cette disjonction entre missions et structure n'a pas d'incidence opérationnelle (agents, métiers, missions) mais ne permet pas une identification claire lors de la consultation des organigrammes.

Il est donc proposé de procéder à la correction de l'organigramme, sans incidence sur les postes et missions du secteur et des agents.

**DIRECTION DE LA MER, DES PORTS  
ET DU LITTORAL**

1 Directeur (A) (manager de direction)

1 Directeur/trice Adjoint/e (A) (manager de direction)

1 Conseiller/ère Technique (A)

1 Gestionnaire Administratif/ve (B)  
(Gestionnaire Administratif et/ou Financier)

1 Assistant/e/s de Direction (B)

HAUTS-DE-FRANCE  
ORGANIGRAMME SOURCE  
CT DU 04/10/2021

Postes autorisés : 210

**SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER ET D'APPUI AU PILOTAGE**

1 Responsable de Service (A) (Management intermédiaire)

1 Assistant/e/s de Direction (B)

**Secteur exécution comptable**

1 Responsable de Secteur (A)  
(manager de proximité)

6 Gestionnaires Administratif/ve/s et  
Financier/e/s (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

**Secteur commande publique et accompagnement juridique**

1 Responsable de Secteur (A)  
(Manager de proximité)

1 Chargé/e de mission (A)

1 Gestionnaire Administratif/ve et Financier/e (B)  
(Gestionnaire Adm et/ou Financier)

**Cellule appui au pilotage**

2 Responsable de Projet (A)

1 Gestionnaires Administratif/ve/s (B)

**DEPARTEMENT  
EXPLOITATION ET MAINTENANCE**

*Voir Organigramme détaillé page suivante*

**DEPARTEMENT AMENAGEMENT**

*Voir Organigramme détaillé page suivante*

**DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT**

*Voir Organigramme détaillé page suivante*

**DIRECTION DE LA MER, DES PORTS  
ET DU LITTORAL**

1 Directeur (A) (manager de direction)

1 Directeur/trice Adjoint/e (A) (manager de direction)

1 Conseiller/ère Technique (A)

1 Gestionnaire Administratif/ve (B)  
(Gestionnaire Administratif et/ou Financier)

1 Assistant/e/s de Direction (B)

HAUTS-DE-FRANCE  
ORGANIGRAMME CIBLE  
CT DU 28/02/2022

Postes autorisés : 210

**SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER ET D'APPUI AU PILOTAGE**

1 Responsable de Service (A) (Management intermédiaire)

1 Assistant/e/s de Direction (B)

**Secteur exécution comptable**

1 Responsable de Secteur (A)  
(manager de proximité)

6 Gestionnaires Administratif/ve/s et  
Financier/e/s (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

**Secteur commande publique et accompagnement juridique**

1 Responsable de Secteur (A)  
(Manager de proximité)

1 Chargé/e de mission (A)

1 Gestionnaire Administratif/ve et Financier/e (B)  
(Gestionnaire Adm et/ou Financier)

**Cellule appui au pilotage**

2 Responsable de Projet (A)

1 Gestionnaires Administratif/ve/s (B)

DEPARTEMENT  
EXPLOITATION ET MAINTENANCE

Voir Organigramme détaillé page suivante

DEPARTEMENT AMENAGEMENT

Voir Organigramme détaillé page suivante

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT

Voir Organigramme détaillé page suivante

**DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT**

HAUTS DE FRANCE  
ORGANIGRAMME SOURCE  
CT 14/10/2021

1 Responsable de Département (A) (Manager de direction)

2 Assistant/es de Direction (B)

**SERVICE CONCESSIONS ET DOMANIAL**

1 Responsable de Service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de Service Adjoint/e (A)  
(manager intermédiaire)

Aménagement Foncier

3 Technicien/ne/s d'exploitation portuaire (B)

Administration portuaire, gestion  
concessions et prospective

3 Responsables de Projet (A)

1 Chargé de Mission (A)

1 Technicienne d'exploitation portuaire (B)

**SERVICE MER ET LITTORAL**

1 Responsable de Service (A) (Manager intermédiaire)

3 Chargé/e/s de Mission (A)

Parlement de la mer

1 Chargé/e de Mission (A)

1 Gestionnaire administratif/ve et financier/ière (B)

**DEPARTEMENT DEVELOPEMENT**

HAUTS DE FRANCE  
ORGANIGRAMME CIBLE  
CT 28/02/2022

**1 Responsable de Département (A) (Manager de direction)**

**2 Assistant/es de Direction (B)**

**SERVICE CONCESSIONS ET DOMANIAL**

**1 Responsable de Service (A) (Manager intermédiaire)**

**1 Responsable de Service Adjoint/e (A)  
(manager intermédiaire)**

**Secteur Aménagement Foncier**

**1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)**

**2 Technicien/ne/s d'exploitation portuaire (B)**

**Administration portuaire, gestion  
concessions et prospective**

**3 Responsables de Projet (A)**

**1 Chargé de Mission (A)**

**1 Technicienne d'exploitation portuaire (B)**

**SERVICE MER ET LITTORAL**

**1 Responsable de Service (A) (Manager intermédiaire)**

**3 Chargé/e/s de Mission (A)**

**Parlement de la mer**

**1 Chargé/e de Mission (A)**

**1 Gestionnaire administratif/ve et financier/ière (B)**

**DEPARTEMENT AMENAGEMENT**

**1 Responsable de Département (A)  
(Manager de direction)**

**2 Assistant/e/s de Direction (B)**

HAUTS DE FRANCE  
ORGANIGRAMME SOURCE  
CT DU 14/10/2021

**SERVICE GESTION PATRIMONIALE ET PROGRAMMATION**

**1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)**

**Secteur Maîtrise d'ouvrage et  
Programmation**

**1 Responsable de Secteur (A)  
(Manager de proximité)**

**3 Responsables de Projet (A)**

**2 Programmistes (A)  
(Responsable de projet)**

**1 Responsable de projet énergie (A)**

**Environnement**

**1 Responsable de Projet (A)**

**Secteur SIG**

**1 Responsable de Secteur (A)  
(Manager de proximité)**

**2 Technicien/ne/s SIG (B)**

**1 Dessinateur Projeteur (B)**

**Secteur Connaissance du Patrimoine**

**1 Responsable de Secteur (A)  
(Manager de proximité)**

**1 Responsable de Projet (A)**

**1 Chargé/e d'études (A)**

**2 Gestionnaires du patrimoine portuaire (B)**

**1 Assistant/e documentaire (B)**

**SERVICE INGENIERIE**

**1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)**

**1 Responsable de Service Adjoint/e (A) (manager intermédiaire)**

**Secteur Réalisation des Opérations**

**2 Responsables de Projet (A)**

**1 Chargé/e/s d'Opération (B)**

**Secteur Etudes et Expertise**

**1 Responsable de Secteur (A)  
(Manager de proximité)**

**1 Responsable de Projet (A)**

**1 Responsable de Projet BIM  
Manager(A)**

**Bureau d'études**

**1 Dessinateur/trice/s Projeteurs  
(B)**

**DEPARTEMENT AMENAGEMENT**

**1 Responsable de Département (A)  
(Manager de direction)**

**2 Assistant/e/s de Direction (B)**

HAUTS DE FRANCE  
ORGANIGRAMME CIBLE  
CT DU 28/02/2022

**SERVICE GESTION PATRIMONIALE ET PROGRAMMATION**

**1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)**

**Secteur Maîtrise d'ouvrage et  
Programmation**

**1 Responsable de Secteur (A)  
(Manager de proximité)**

**2 Responsables de Projet (A)**

**2 Programmistes (A)  
(Responsable de projet)**

**Environnement**

**2 Responsables de Projet  
« Environnement » (A)**

**1 Responsable de Projet  
« Energie » (A)**

**Secteur SIG**

**1 Responsable de Secteur (A)  
(Manager de proximité)**

**1 Responsable de projet – PIM (A)**

**1 Géomaticien (A)**

**1 Technicien SIG (B)**

**Secteur Connaissance du Patrimoine**

**1 Responsable de Secteur (A)  
(Manager de proximité)**

**1 Responsable de Projet (A)**

**1 Chargé/e d'études (A)**

**2 Gestionnaires du patrimoine portuaire (B)**

**1 Assistant/e documentaire (B)**

**SERVICE INGENIERIE**

**1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)**

**1 Responsable de Service Adjoint/e (A) (manager intermédiaire)**

**Secteur Réalisation des Opérations**

**2 Responsables de Projet (A)**

**1 Chargé/e/s d'Opération (B)**

**Secteur Etudes et Expertise**

**1 Responsable de Secteur (A)  
(Manager de proximité)**

**1 Responsable de Projet (A)**

**1 Responsable de Projet BIM  
Manager(A)**

**Bureau d'études**

**1 Dessinateur/trice/s Projeteurs (B)**

**DEPARTEMENT EXPLOITATION ET MAINTENANCE**

**SERVICE INTERFACE USAGERS ET COORDINATION (SIUC)**

- 1 Responsable de Service (A) (Manager intermédiaire)
- 1 Responsable de Service Adjoint (A) (Manager intermédiaire)
- 1 Chargé/e d'études (A)
- 2 Gestionnaires Administratif/ve/s (B) (gestionnaire administratif/ve et/ou financier/e)
- 1 Responsable de projet sécurité et sûreté (A)
- 2 Technicien/ne d'exploitation portuaire (B)
- 1 Gestionnaire Administrative (B) (Gestionnaire administratif/ve et/ou financier/e)

**SERVICE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS (SME)**

- 1 Responsable de Service (A) (management intermédiaire)
- 1 Responsable de Service Adjoint/e (A) (management intermédiaire)  
\*(en charge de la Cellule ordonnancement et projets)

**Ordonnancement et projets**

- 1 Administrateur/trice GMAO (A) (administrateur/trice des systèmes d'information)
- 1 Assistant/e Technique GMAO (B) (assistant technique)
- 5 Responsables de projet(A)
- 1 Dessinateur/trice Projeteur (B)

**Secteur Régie**

- 1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)
- Atelier Maintenance des Equipements de Calais**
- 1 Responsable d'atelier (A) (manager de proximité)
- 1 Responsable d'Atelier Adjoint/e (B) (manager d'équipe)
- 2 Responsables d'Équipe (B) (manager d'équipe)
- 6 Mainteneurs des équipements et ouvrages portuaires (C)

**Atelier réparation engins et moyens de Production**

- 1 Responsable d'atelier (A) (manager de proximité)
- 1 Responsable d'atelier Adjoint/e (B) (Manager d'équipe)
- 4 Mécanicien/ne/s VL, PL, engins (C)
- 1 Technicien de maintenance portuaire (B)

**Atelier Maintenance des Equipements de Boulogne sur Mer**

- 1 Responsable d'atelier (A) (manager de proximité)
- 1 Responsable d'atelier Adjoint/e (B) (manager d'équipe)
- 2 Responsables d'équipe (B) (manager d'équipe)
- 6 Mainteneurs des équipements et ouvrages portuaires (C)

- 1 Responsable de Département (A) (manager de direction)
- 2 Assistant/e/s de Direction (B)
- 3 Assistant/e/s Administratif/ve/s (B) (assistant administratif et/ou financier)

**Cellule qualité santé environnement**

- 1 Responsable de cellule (A)
- 1 Assistant/e Technique Qualité Sécurité Environnement (B) (Assistant/e Technique)

**SERVICE MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES (SMI)**

- 1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de Service Adjoint/e (A) (manager intermédiaire)

**Secteur bureau des méthodes**

- 1 Responsable de secteur (A)
- 1 Responsable de projet (A)
- 1 Technicien/ne de méthodes (B)
- 1 Dessinateur/ricer Projeteur (B)

**Cellule travaux à l'entreprise**

- 1 Responsable de cellule (A)
- 1 Chargé/e d'Opérations (B)

**Secteur Régie**

- 1 Responsable de secteur (A) (manager de proximité)
- 1 Responsable d'atelier (A) (manager de proximité)
- Site de Boulogne sur Mer**
- 5 Responsables d'équipe (B) (manager d'équipe)
- Génie Civil
- 6 Maçon/ne/s (C)
- Conduite d'Engins
- 1 Responsable d'équipe (B) (Manager d'équipe)
- 4 Conducteur/trice/s VL, PL, Engins (C)

**Charpente Bois**  
**1 Technicien/enne de maintenance portuaire (B)**

**2 Charpentiers de quai (C)**

- Structure Métallique
- 4 Chaudronnier/e/s Soudeur/euse/s (C)
- Électricité
- 1 Technicien/ne de maintenance portuaire (B)

**Site de Calais**

- 2 Responsables d'équipe (B) (manager d'équipe)
- 2 Maçon/ne/s (C)
- 2 Chaudronnier/ère/s Soudeur/se/s (C)

**SERVICE EXPLOITATION ET ACHATS**

- 1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de Service Adjoint/e (A) (manager intermédiaire)  
\*(en charge du secteur exploitation et hydrographie)

**Secteur exploitation et hydrographie**

**Centre Exploitation**

- 1 Responsable (A) (manager de proximité)
- 1 Responsable Adjoint/e (B) (manager d'équipe)  
\*(en charge de la Cellule Exploitation du Domaine)
- 6 Télé opérateurs des écluses (C) Boulogne sur mer (idem)
- 6 Télé opérateurs des écluses (C) Calais (idem)

**Cellule Exploitation du Domaine**

- 3 Agents d'exploitation portuaire (C) Boulogne sur mer (idem)
- 5 Agents d'exploitation portuaire (C) Calais (idem)

**Hydrographie et Dragages**

- 1 Chargé/e d'opération (B) (idem)
- Equipage (Marins)
- 2 Responsables de vedette (responsable de vedette)
- 2 Hydrographes (idem)
- 2 Mécaniciens marins (mécanicien marin)
- 2 Maîtres d'entretien (idem)

**Secteur achat et magasin**

- 1 Responsable de Secteur (A) (manager de proximité)
- Achats**
- 2 Gestionnaires Administratif/ve/s et Financier/e/s (B) (gestionnaire adm et/ou financier)
- Magasin**
- 1 Responsable d'équipe (B) (manager d'équipe)
- 5 Magasinier/ère/s (C)

**Secteur Méthode et support**

- 1 Responsable de secteur (A)
- Immobilier et support**
- 2 Assistant/e/s Techniques (B) (idem)

**DEPARTEMENT EXPLOITATION ET MAINTENANCE**

**SERVICE INTERFACE USAGERS ET COORDINATION (SIUC)**

- 1 Responsable de Service (A) (Manager intermédiaire)
- 1 Responsable de Service Adjoint (A) (Manager intermédiaire)
- 1 Chargé/e d'études (A)
- 2 Gestionnaires Administratif/ve/s (B) (gestionnaire administratif/ve et/ou financier/e)
- 1 Responsable de projet sécurité et sûreté (A)
- 2 Technicien/ne d'exploitation portuaire (B)
- 1 Gestionnaire Administrative (B) (Gestionnaire administratif/ve et/ou financier/e)

**SERVICE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS (SME)**

- 1 Responsable de Service (A) (management intermédiaire)
- 1 Responsable de Service Adjoint/e (A) (management intermédiaire)  
\*(en charge de la Cellule ordonnancement et projets)
- Ordonnancement et projets**
- 1 Administrateur/trice GMAO (A) (administrateur/trice des systèmes d'information)
- 1 Assistant/e Technique GMAO (B) (assistant technique)
- 5 Responsables de projet(A)
- 1 Dessinateur/trice Projeteur (B)

**Secteur Régie**

- 1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)
- Atelier Maintenance des Equipements de Calais**
- 1 Responsable d'atelier (A) (manager de proximité)
- 1 Responsable d'Atelier Adjoint/e (B) (manager d'équipe)
- 2 Responsables d'Équipe (B) (manager d'équipe)
- 6 Mainteneurs des équipements et ouvrages portuaires (C)

**Atelier automobile, engins et moyens de Production**

- 1 Responsable d'atelier (A) (manager de proximité)
- 1 Responsable d'atelier Adjoint/e (B) (Manager d'équipe)
- 4 Mécanicien/ne/s VL, PL, engins (C)
- 1 Technicien de maintenance portuaire (B)

**Atelier Maintenance des Equipements de Boulogne sur Mer**

- 1 Responsable d'atelier (A) (manager de proximité)
- 1 Responsable d'atelier Adjoint/e (B) (manager d'équipe)
- 2 Responsables d'équipe (B) (manager d'équipe)
- 6 Mainteneurs des équipements et ouvrages portuaires (C)

- 1 Responsable de Département (A) (manager de direction)
- 2 Assistant/e/s de Direction (B)
- 3 Assistant/e/s Administratif/ve/s (B) (assistant administratif et/ou financier)

**Cellule qualité santé environnement**

- 1 Responsable de cellule (A)
- 1 Assistant/e Technique Qualité Sécurité Environnement (B) (Assistant/e Technique)

**SERVICE MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES (SMI)**

- 1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de Service Adjoint/e (A) (manager intermédiaire)

**Secteur bureau des méthodes**

- 1 Responsable de secteur (A)
- 1 Responsable de projet (A)
- 1 Technicien/ne de méthodes (B)
- 1 Dessinateur/ricer Projeteur (B)

**Cellule travaux à l'entreprise**

- 1 Responsable de cellule (A)
- 1 Chargé/e d'Opérations (B)

**Secteur Régie**

- 1 Responsable de secteur (A) (manager de proximité)
- 1 Responsable d'atelier (A) (manager de proximité)

**Site de Boulogne sur Mer**

- 5 Responsables d'équipe (B) (manager d'équipe)
- Génie Civil
- 6 Maçon/ne/s (C)
- Conduite d'Engins
- 1 Responsable d'équipe (B) (Manager d'équipe)
- 4 Conducteur/trice/s VL, PL, Engins (C)

**Charpente Bois**  
3 Charpentiers de quai (C)

- Structure Métallique
- 4 Chaudronnier/e/s Soudeur/euse/s (C)
- Électricité
- 1 Technicien/ne de maintenance portuaire (B)

**Site de Calais**

- 2 Responsables d'équipe (B) (manager d'équipe)
- 2 Maçon/ne/s (C)
- 2 Chaudronnier/ère/s Soudeur/se/s (C)

**SERVICE EXPLOITATION ET ACHATS**

- 1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de Service Adjoint/e (A) (manager intermédiaire)  
\*(en charge du secteur exploitation et hydrographie)

**Secteur exploitation et hydrographie**

**Centre Exploitation**

- 1 Responsable (A) (manager de proximité)
- 1 Responsable Adjoint/e (B) (manager d'équipe)  
\*(en charge de la Cellule Exploitation du Domaine)
- 6 Télé opérateurs des écluses (C) Boulogne sur mer (idem)
- 6 Télé opérateurs des écluses (C) Calais (idem)

**Cellule Exploitation du Domaine**

- 3 Agents d'exploitation portuaire (C) Boulogne sur mer (idem)
- 5 Agents d'exploitation portuaire (C) Calais (idem)

**Hydrographie et Dragages**

- 1 Chargé/e d'opération (B) (idem)
- Equipe (Marins)
- 2 Responsables de vedette (responsable de vedette)
- 2 Hydrographes (idem)
- 2 Mécaniciens marins (mécanicien marin)
- 2 Maîtres d'entretien (idem)

**Secteur achat et magasin**

- 1 Responsable de Secteur (A) (manager de proximité)
- Achats**
- 2 Gestionnaires Administratif/ve/s et Financier/e/s (B) (gestionnaire adm et/ou financier)

**Magasin**

- 1 Responsable d'équipe (B) (manager d'équipe)
- 5 Magasinier/ère/s (C)

**Secteur Méthode et support**

- 1 Responsable de secteur (A)
- Immobilier et support**
- 2 Assistant/e/s Techniques (B) (idem)